Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 8 (1879)

Heft: 8

Artikel: Analyse littéraire : L'homme et la couleuvre [suite]

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1039722

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Même exercice de la position écartée avec la canne dans les deux mains au-dessus de la tête.

De la position : grande prise, passe en avant et en même temps, canne horizontale sur le dos, — passe de côté avec canne oblique sur le dos.

B. *Exercices de saut par dessus la corde.*
C. » *à la planche d'assaut.*
D. » *aux perches.*
E. » *à la poutre.* (Voir *Ecole de gymnastique*, p. 86 à 95.)

III *Garçons de 16 à 20 ans.*

Ces élèves répètent le programme précédent en faisant les exercices avec plus d'adresse et d'énergie ; les exercices continus sont aussi exécutés pendant un temps plus long et d'après une cadence plus rapide.

On ajoutera au programme précédent surtout des marches prolongées au pas accéléré, ou au pas de gymnastique ; on exécutera de plus, avec la canne simulant le fusil, les exercices d'escrime qui se trouvent à la fin de l'*Ecole de gymnastique.*

ORDRE A SUIVRE DANS UNE LEÇON DE GYMNASTIQUE

1. Répétition sommaire de la leçon précédente avec interrogation sur les avis hygiéniques auxquels elle a pu donner lieu.
2. Explication donnée par le maître sur chaque mouvement qui est d'abord exécuté par un élève en particulier, puis par tous simultanément.
3. Le plus souvent, les élèves compteront les mouvements avec le maître.
4. Les repos seront fréquents et de courte durée, afin de prévenir la fatigue et d'empêcher les refroidissements.
5. Exercices de marche avec ou sans exercices libres.
6. Exercices aux engins et jeux.

Voici les principaux ouvrages à consulter pour l'enseignement de la gymnastique :

1. *Guide pour l'enseignement de la gymnastique des garçons,* par le capitaine Docx. Namur, chez Wesmael-Charlier, prix 5 fr.
2. *Gymnastique populaire et raisonnée,* par Junot et Senglet. Neuchâtel, chez Sandoz.
3. *Manuel de Gymnastique,* par Niggler, chez Sandoz.
4. *Gymnastique raisonnée,* par E. Paz. Paris, Hachette, 79, boulevard St-Germain, prix 5 fr.

ANALYSE LITTERAIRE

L'homme et la couleuvre

(Suite)

Pour finir, la vache adresse un petit compliment au serpent ;

manière indirecte et habile de le défendre contre l'homme. De plus, la vache pour être, semble-t-il, plus agréable à la victime, imite dans plusieurs syllabes sifflantes le sifflement du serpent:

« Et si j'eusse eu pour maître
Un serpent, eût-il jamais poussé si loin
L'ingratitude ? »

Ce dernier mot, reporté au commencement du vers, est un coup d'assommoir d'autant plus sensible qu'il n'avait pas l'air de viser l'homme directement. Cependant cette idée est émise sous forme interrogative, aussi bien pour ménager l'homme puissant, que pour ne pas trop flatter le serpent qui sera toujours un animal ingrat.

Enfin, la vache donne à son discours une conclusion sèche et laconique: *Adieu, j'ai dit ce que je pense.* Sans doute l'homme ne s'était pas attendu à cette sortie qui met parfaitement en relief l'empressement qu'a la vache de s'éloigner afin de ne pas être témoin de l'injustice qui va se commettre sur le serpent, et aussi parce qu'elle n'ignore pas que ses paroles, malgré leur écrasante vérité, resteront sans effet.

Au vers suivant, où nous trouvons six syllabes dentales, le poète a imité avec succès les coups répétés que les griefs de la vache ont portés à l'homme:

« L'homme, tout étonné d'une telle sentence,
Dit au serpent: « Faut-il croire ce qu'elle dit?
C'est une radoteuse, elle a perdu l'esprit. »

La vache, il est vrai, a avoué qu'elle était *vieille.* Donc, elle *radote!* Double accusation purement gratuite et que l'accusateur ferait bien de prouver. Car le discours de la vache est à cent lieues du radotage et ne dénote nullement que chez elle la raison s'en est allée.

Au lieu donc de prouver ce qu'il avance, l'homme, redoutant probablement une riposte de la couleuvre, en appelle tout de suite au jugement du bœuf. Mais sa proposition est brève: *Croyons ce bœuf*, plus brève encore est la réponse de la couleuvre: *Croyons,* dit *la rampante bête.* Circonlocution ingénieuse, qui représente l'allure sinueuse du reptile.

« Ainsi dit, ainsi fait. »

Je le demande, ces vers ne rendent-ils pas complète l'illusion? Comment douter, en présence de ce tableau, que le poète ne soit un témoin véridique et persuadé? Tel est l'art admirable et inimitable du grand fabuliste.

Vient maintenant un nouveau modèle d'harmonie imitative où nous contemplons la marche lente et lourde du bœuf.

« Le bœuf vint à pas lents
Quand il eut ruminé tout le cas en sa tête. »

Assurément le mot *ruminé,* qui fait allusion à la nature physique de l'animal, n'a pas été mis sans but; en tout cas, il ne contribue pas peu à conserver la vraissemblance. — *En sa tête.* Ah! quelle bonne tête que ce bœuf! Quel logicien, on en conviendra, n'est-il pas vrai? Quand tout le cas aura été tourné et retourné dans cette puissante tête, ne sera-t-il pas suffisamment élucidé? Aussi bien, écoutez: Dans une longue période au style lent et fatigué, le bœuf raconte péniblement la suite non interrompue de ses mêmes travaux et de ses mêmes fatigues, et tout cela pour procurer à l'homme son pain.

« Il dit que du labeur des ans
Pour nous seuls il portait les soins les plus pesants,
Parcourant sans cesse ce long cercle de peines
Qui, revenant sur soi, ramenait dans nos plaines
Ce que Cérès donne et rend aux animaux;

Cette tirade ne saurait mieux peindre le langage du bœuf qui emploie plusieurs fois la métaphore pour exprimer noblement des idées communes et presque basses. Le poète, qui veut ici garder la couleur locale, n'ignore pas que *le style le moins noble a pourtant sa noblesse.*

Le nouvel arbitre continue son discours sur le même ton. Nous avons vu les services; voici le salaire:

« Que cette suite de travaux
Pour récompense avait, de tous tant que nous sommes,
Force coups, peu de gré;
Puis, quand il était vieux,
On croyait l'honorer chaque fois que les hommes
Achetaient de son sang l'indulgence des dieux.
Ainsi parla le bœuf.

Plus réservé que la vache, le bœuf ne profère pas le mot d'*ingratitude.* Mais sa conclusion n'en est pas moins identique, quoiqu'il ne la tire pas explicitement lui-même; car jamais les *coups* ne passeront pour de la reconnaissance. Et non content de battre le bœuf, on l'immole aux dieux! La vie n'est-elle pas précieuse même au misérable ver que nous foulons aux pieds? Rien donc d'étonnant dans la plainte du bœuf. — Quand à la dernière périphrase qui termine le discours du bœuf, elle est aussi juste qu'expressive. Tout ici est d'une force et d'une éloquence rares.

Cependant le bœuf n'est pas plus heureux que la vache: preuve palpable que les paroles les plus convaincantes restent inefficaces dans un cœur dominé par la passion et l'arbitraire. Bien plus, l'homme, habitué aux reproches, impose silence à son accusateur qui, dit-il, n'est qu'un faiseur de phrases, un rhéteur qui soutient une thèse de parti pris.

« Faisons taire
Cet ennuyeux déclamateur;
Il cherche de grands mots et vient ici se faire,

Au lieu d'arbitre, accusateur.
Je le récuse aussi. »

Le verbe *récuser* est un de ces mots trouvés, une heureuse expression empruntée à la langue de la jurisprudence. Quant à motiver cette récusation, c'est pour l'homme le moindre de ses soucis.

Mais voici que s'ouvre une nouvelle scène : la toile levée soudain, c'est l'*arbre* qui paraît comme arbitre. Dès le début, le poète nous fait pressentir quelle sera l'opinion du nouveau juge interpellé.

« L'arbre étant pris pour juge,
Ce fut bien pis encore.

Plus flétrissantes et plus écrasantes encore que les paroles du bœuf et de la vache vont être celles de l'arbre. Voici les premiers services exprimés avec une gradation soutenue :

« .... Il servait de refuge
Contre le chaud, la pluie et la fureur des vents.

Or, pour qui songe aux multiples et trop souvent funestes inconvénients résultant du chaud, de la pluie et des vents, ce n'est pas un moindre avantage que d'en être préservé. En outre :

« Pour nous seuls, il ornait les jardins et les champs,
L'ombrage n'était pas le seul bien qu'il sût faire ;
Il courbait sous ses fruits. »

Donc, c'est uniquement pour l'homme que l'arbre procure aux *jardins* et aux *champs* leur ornement. En conséquence, nouveau droit à la reconnaissance de l'homme. Mais, ce n'est pas tout, l'arbre a fait autre chose que donner son ombrage : *il courbait sous ses fruits.* Harmonie imitative ; car après le vers précédent, coulant et doux comme l'ombrage, nous avons un vers pesant et fatigué, qui imite le mouvement de l'arbre s'affaissant sous le poids de ses fruits.

« .... Cependant pour salaire
Un rustre l'abattait ; c'était là son loyer.

Ah ! un rustre ; l'expression peut paraître sévère. Néanmoins l'est-elle trop pour qualifier la grossière et brutale ingratitude de l'homme ? Ce procédé est on ne peut plus leste. Aussi, pour le caractériser plus au naturel, l'auteur rend de nouveau à son style une marche dégagée, mais où la phrase coupée et saccadée reproduit à merveille les coups de cognée portés à l'arbre.

C'était là son loyer ; loyer bien maigre, en vérité. Aussi cette pensée est-elle exprimée en syllabes brèves, qui stigmatisent au vif la conduite indigne de l'homme.

Puis, écoutez avec quelle belle harmonie, l'arbre continue, en récapitulant, dans des vers riches et mélodieux, les bienfaits variés qu'il prodigue à l'homme durant chaque saison :

« Quoique pendant tout l'an, libéral, il nous donne,
Ou des fleurs au printemps, ou du fruit en automne,
L'ombre, l'été, l'hiver, les plaisirs du foyer.

Quel effet enchanteur ne produisent pas ces antithèses :

Le printemps, l'automne ; l'été, l'hiver !

Enfin se présente une pensée pleine de grâce et de sentiment :

Que ne l'émondait-on sans prendre la cognée ?

Puisque la force de sa constitution promettait à l'arbre une longue vie.

De son tempérament, il eût encore vécu.

Le bœuf était tué dans sa vieillesse ; la vache se trouvait abandonnée dès qu'elle ne pouvait plus rendre de services. Mais l'arbre tombe en pleine santé, à la fleur de l'âge.

L'homme trouvant mauvais que l'on l'eût convaincu,
Voulut à toute force avoir cause gagnée.

C'était certes bien naturel puisque l'homme devait pousser son rôle jusqu'au bout afin que le but du fabuliste pût être atteint. Néanmoins l'auteur veut s'accorder une dernière fois le plaisir malin de lancer un trait satirique à l'espèce humaine, et il place à cet effet, dans la bouche de l'homme, une parole finale dont le sens n'échappe à personne.

« Je suis bien bon, dit-il, d'écouter ces gens-là. »

Singulièrement bon, en effet ! mais bon de la bonté de l'ingrat qui ne saurait supporter les justes reproches par lesquels est dévoilée son ingratitude. Aussi l'homme désigne-t-il dédaigneusement les personnes qui ont été assez osées pour dévoiler ses torts : *Ces gens là !* vaut-il la peine de les écouter ? Et, pas n'est besoin d'un plus long discours. Qu'ajouter d'ailleurs à une raison sans raison ? Et, sans autre forme de procès,

« Du sac et du serpent aussitôt il donna
Contre le mur, tant qu'il tua la bête. »

Tout est fini. La pièce est enlevée.

Il semblerait maintenant, au premier abord, qu'une pensée de commisération serait ici à sa place et que l'on aurait dû accorder à la victime ce léger tribut de sympathie. Cependant, il n'en est rien, sans doute parce que Lafontaine ne veut jamais s'écarter du but qu'il poursuit. Or, dans la fable présente le but voulu trouve sa réalisation dans la conduite de l'homme et dans le rôle de la couleuvre.

Le poète n'avait donc plus qu'à donner la moralité de cet apologue :

« On en use ainsi chez les grands ;
La raison les offense; ils se mettent en tête
Que tout est né pour eux, quadrupède et gens
Et serpents.
Si quelqu'un desserre les dents
C'est un sot. J'en conviens; mais que faut-il donc faire ?
Parler de loin, ou bien se taire. »

A. P.

Compte-rendu de l'Instruction publique du Valais pour 1877-1878

3. *Tenue des écoles.*

Au compte-rendu se trouve annexé un tableau indiquant en détail les notes de mérite de chaque école. Ces indications sont de la plus haute importance. Elles ne manquent pas de stimuler le zèle des instituteurs et des commissions locales.

Tout n'est pas parfait, loin de là. Plus d'une école laisse encore à désirer ; quelques commissions scolaires continuent à négliger leurs devoirs, et quelques instituteurs sont mal notés en raison de leur négligence.

4. *Traitement des instituteurs.*

Quelques chiffres suffiront à faire voir que la situation sous ce rapport ne s'améliore que lentement. Le district de Monthey ne donne aux instituteurs qu'un traitement de 428 fr. en moyenne; celui de Sion de 393, etc. Il est vrai que dans ce chiffre ne sont pas compris divers accessoires qui s'élèvent à une somme plus ou moins importante.

5. *Du personnel enseignant.*

Le canton du Valais possède actuellement 471 écoles desservies par 269 maîtres et 206 maîtresses; total 475. Ces écoles ont été fréquentées par 17650 élèves, soit 8995 garçons et 8655 filles, ce qui fait par classe 37 enfants en moyenne.

Parmi les moyens d'émulation, le Département de l'Instruction publique recommande tout spécialement l'emploi des témoignages dont le formulaire a été envoyé à toutes les communes. Il a encore fait éditer un registre de notes dont l'utilité ne saurait être contestée. Je ne doute pas que ces moyens d'émulation ne constituent un puissant auxiliaire dans l'enseignement primaire.

6. *Bibliothèque.*

La bibliothèque de l'arrondissement de Sion et Hérens, fondée par son Inspecteur, M. Lamon, rend particulièrement de bons services. Elle se compose déjà de 285 volumes répartis de la manière suivante: Religion et morale, 58 volumes; sciences, 34